

27 FEV. 2020 

Le 21 février 2020

**Jean-Pierre GRAND**—  
SÉNATEUR  
DE L'HÉRAULT—  
MEMBRE  
DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES,  
DE LA DÉFENSE ET  
DES FORCES ARMÉES—  
ANCIEN DÉPUTÉ—  
MAIRE HONORAIRE  
DE CASTELNAU-LE-LEZ

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'avenir des régimes de retraites « autonomes » notamment celui d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes, je vous en remercie.

Soyez assuré que j'ai bien noté l'ensemble de vos propositions diffusées sur la brochure de l'IFEC et sur le site internet [retrairesperennes.fr](http://retrairesperennes.fr).

Le projet de loi instituant un système universel de retraite est actuellement en cours d'examen à l'Assemblée nationale.

Je ne manquerai pas de rester vigilant sur la question des régimes de retraites « autonomes » lors de son examen au Sénat.

Restant à votre disposition,

Trouvez-ici, Monsieur le Président, toute l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Philippe LAMOUREUX  
Président  
Ordre des Experts-Comptables – Région Montpellier  
661 rue Louis Lépine – BP 31175  
34009 MONTPELLIER CEDEX 1

RF/CAB : 20 / 70602